



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, NONY Pascal, PINTAUD Éric, RIBERAC Armelle, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Procurations : FORT Jean-Marc (procuration à BIRONNEAU Max-André), LEMOINE Jean-Luc (procuration à MICHEL Corinne), PARDOUX Sandrine (procuration à VILLARD Huguette), RICHARD Christophe (procuration à MONGEAUD Colette)

Excusés : QUÉMENT André

Non excusés : néant

A été nommé(e) secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (77,27% de présents)

Informations

Démission d'un conseiller municipal

Arrivée de la chargée de mission depuis le 02 janvier 2024

Arrivée de la comptable en remplacement le 01 février 2024

Approbation du PV du CM du 14 décembre 2023 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- 1. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel -
Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale de la Charente**
Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :
Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1er janvier 2025
Régime du contrat : Capitalisation
Unanimité
- 2. Forfait énergie pour les salles communales**

Salle ESPACE la Tardoire : forfait énergie de 80€ du 01/01/2024 au 30/04/2024 et du 01/10/2024 au 31/12/2024

Salle Pierre Antoine : forfait énergie de 45€ du 01/01/2024 au 30/04/2024 et du 01/10/2024 au 31/12/2024

Unanimité

3. Autorisation donner au Maire d'ester en justice pour le dossier de l'affaire Péruzet

Par arrêté PC01628121C0022 du 5 août 2022, le Maire a accordé le permis de construire sollicité par la SARL Maisons Charentaises.

Le 23 septembre 2022, et par l'intermédiaire de leur conseil, les requérants ont adressé un recours gracieux à la commune, notifié le 26 septembre 2022. La collectivité a gardé le silence et fait naître une décision de refus tacite le 26 novembre 2022.

Le 9 janvier 2023, Maître Schoegje, conseiller des requérants, a déposé une requête au tribunal administratif de Poitiers à l'encontre de l'arrêté du 5 août 2022 accordant le permis de construire PC01628121C0022 à la SARL Maisons Charentaises et la décision de rejet de recours gracieux des requérants du 26 novembre 2022.

En outre, les requérants demandent la condamnation de la commune et du pétitionnaire (SARL Maisons Charentaises) au paiement de la somme de 5 000€ au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Unanimité

4. Refus du transfert de la publicité au président de la Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord

Unanimité

Prochaines dates :

21 mars 2024.....réunion d'équipe

28 mars 2024DOB

04 avril 2024.....réunion d'équipe

11 avril 2024.....CM BUDGET

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,

Le 24 janvier 2024,

La secrétaire,
DES GEORGES Marie-Christine



Le Maire,
MARSAUD Jean Louis





PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, CALLEC Gilles, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, PINTAUD Éric, RICHARD Christophe, VIALLE Isabelle

Procurations : DESCHAMPS Chantal (procuration à FERSING Jacques), FORT Jean-Marc (procuration à BIRONNEAU Max-André), MONGEAUD Colette (procuration à BOUCHAUD Jacky), RIBERAC Armelle (procuration à MARSAUD Jean-Louis), VEDRENNE Serge (procuration à MICHEL Corinne), VILLARD Huguette (procuration à MATEO Danielle)

Excusés : BRIMAUD Michelle, PARDOUX Sandrine, QUÉMENT André

Non excusés : néant

A été nommée secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (52.4% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 17 janvier 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- 1. Création d'un emploi permanent de Peintre/Plaquiste à compter du 1^{er} avril 2024**
Rémunération calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C.
Unanimité
- 2. Création de deux emplois non permanents d'agents saisonniers polyvalents des services techniques à compter du 1^{er} avril 2024**
Du 01/04/2024 au 30/09/2024 - durée maximale de 6 mois sur une période de 12 mois.
Rémunération calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial.
Unanimité
- 3. Création d'un emploi non permanent d'agent administratif chargé de l'accueil du public à compter du 1^{er} avril 2024**
Du 01/04/2024 au 31/05/2024 - durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.
Rémunération calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif territorial.
Unanimité

4. **Création d'un emploi permanent de Gestionnaire Affaires Scolaires, CCAS et Assemblées à compter du 1er avril 2024**
Temps complet - Catégorie B - Filière administrative
Unanimité
5. **Mise en place du télétravail à compter du 1er avril 2024**
Le télétravail est ouvert aux activités suivantes : Instruction, étude ou gestion de dossier, rédaction de rapports, notes, comptes-rendus et supports divers, travaux sur système d'information et veille juridique.
Exercice au domicile de l'agent.
Le télétravailleur s'engage à respecter les règles et usages en vigueur dans la collectivité en particulier les règles relatives à la protection et à la confidentialité des données et des dossiers en les rendant inaccessibles aux tiers, et le cas échéant, la Charte Informatique.
Le télétravailleur s'engage à respecter les mêmes horaires que ceux réalisés au sein de la collectivité : joignable et disponible en faveur des administrés, de ses collaborateurs et/ou de ses supérieurs hiérarchiques.
L'agent télétravailleur bénéficie de la même couverture accident, maladie, décès et prévoyance que les autres agents.
L'employeur met à disposition les outils de travail suivants : ordinateur portable, téléphone portable, accès messagerie professionnelle et logiciels indispensables.
Instauration à compter du 1^{er} avril 2024.
Unanimité
6. **Taux de promotion 2024**
Grade origine : Adjoint technique principal 2^{ème} classe
Grade d'avancement : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
Ratio promu/promouvables : 100%
Unanimité
7. **Demande subvention FDAC et Amende de Police FDAC (Fond départemental d'aide aux communes) - demande de subvention auprès du département de la Charente**
Aménagement de la Grande Rue :
Travaux de voirie 197 000€ HT
Demande FDAC 21 500€
« Amendes de police » aménagements de sécurité : 35 000€
Reste à charge : 140 500 € HT
Unanimité

HORS DELIBERATION

8. **Motion ANGOULIM**
Rejetée à la majorité

9. **DOB**

Prochaines dates :
04 avril 2024.....réunion d'équipe
11 avril 2024.....CM BUDGET

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 02 avril 2024,

La secrétaire,
DES GEORGES Marie-Christine




Le Maire,
MARSAUD Jean Louis





PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, RIBERAC Armelle, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle

Procurations : BOUCHAUD Jacky (pouvoir à JL Marsaud) MICHEL Corinne (pouvoir à JL Lemoine) MONGEAUD Colette (pouvoir à S Vedrenne) PARDOUX Sandrine, PINTAUD Eric (pouvoir à J Fersing) VILLARD Huguette (pouvoir à D Matéo)

Excusés : BOUCHAUD Jacky, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, PARDOUX Sandrine, PINTAUD Eric, VILLARD Huguette

Non excusés : néant

A été nommée secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (85,71% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 17 mai 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1. **Election maire délégué Saint projet**
Unanimité
2. **Election maire délégué La Rochefoucauld**
3. **Election des délégués et composition des commissions**
4. **Indemnités des élus**
5. **Admission en non-valeur budget commune**
6. **Budget Commune**
7. **Admission en non-valeur budget assainissement**
8. **Budget Assainissement**
9. **Budget Energie Photovoltaïque**
10. **Demande subvention GUY VII**
11. **Demande subvention Collégiale**
12. **Dispositif Argent de poche**
13. **Création d'un poste d'ATSEM**
14. **Tarifs Village Artisans**
15. **DM N2 Budget Commune**
16. **Autorisation intervention CDL**

17. Création d'un emploi permanent de Gestionnaire Affaires Scolaires, CCAS et Assemblées à compter du 1er avril 2024

Temps complet - Catégorie B - Filière administrative
Unanimité

18. Mise en place du télétravail à compter du 1er avril 2024

Le télétravail est ouvert aux activités suivantes : Instruction, étude ou gestion de dossier, rédaction de rapports, notes, comptes-rendus et supports divers, travaux sur système d'information et veille juridique.

Exercice au domicile de l'agent.

Le télétravailleur s'engage à respecter les règles et usages en vigueur dans la collectivité en particulier les règles relatives à la protection et à la confidentialité des données et des dossiers en les rendant inaccessibles aux tiers, et le cas échéant, la Charte Informatique.

Le télétravailleur s'engage à respecter les mêmes horaires que ceux réalisés au sein de la collectivité : joignable et disponible en faveur des administrés, de ses collaborateurs et/ou de ses supérieurs hiérarchiques.

L'agent télétravailleur bénéficie de la même couverture accident, maladie, décès et prévoyance que les autres agents.

L'employeur met à disposition les outils de travail suivants : ordinateur portable, téléphone portable, accès messagerie professionnelle et logiciels indispensables.

Instauration à compter du 1^{er} avril 2024.

Unanimité

19. Taux de promotion 2024

Grade origine : Adjoint technique principal 2^{ème} classe

Grade d'avancement : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Ratio promus/promouvables : 100%

Unanimité

20. Demande subvention FDAC et Amende de Police FDAC (Fond départemental d'aide aux communes) - demande de subvention auprès du département de la Charente

Aménagement de la Grande Rue :

Tavaux de voirie 197 000€ HT

Demande FDAC 21 500€

« Amendes de police » aménagements de sécurité : 35 000€

Reste à charge : 140 500 € HT

Unanimité

HORS DELIBERATION

21. Motion ANGOULIM

Rejetée à la majorité

22. DOB

Prochaines dates :

04 avril 2024.....réunion d'équipe

11 avril 2024.....CM BUDGET

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,

Le 27 juin 2024,

La secrétaire,
DES GEORGES Marie-Christine

Le Maire,
MARSAUD Jean Louis



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, PARDOUX Sandrine, PINTAUD Éric, RICHARD Christophe, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Procurations : DESCHAMPS Chantal (procuration à MARSAUD Jean-Louis), VEDRENNE Serge (procuration à FERSING Jacques) DES GEORGES Marie-Christine (procuration à Max André Bironneau)

Excusés :, RIBERAC Armelle

Non excusés : néant

A été nommée secrétaire : MATEO Danielle

Quorum : atteint (80% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 17 mai 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1. Création emploi permanent agent de médiathèque

Temps complet - catégorie C - Vote à l'unanimité

2. Création emploi permanent espaces verts

Temps complet - catégorie C - Vote à l'unanimité

3. Convention Diet CDG

Signature de la convention relative au conseil en matière de diététique et d'hygiène alimentaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente.

Vote à l'unanimité

4. Rapport GAMMA

Approuver le rapport annuel 2023 de la SPL GAMA, précédemment approuvé par les administrateurs de la société par délibération n° 2024.04.03 du conseil d'administration en date du 2 avril 2024.

Vote à l'unanimité

5. Subventions asso

Répartition du budget de 100 000€ auprès de diverses associations à caractère : social, patriotique, caritatif, scolaire, sportif, d'animation/commerce, culturel et autres.

Vote à l'unanimité

6. Avance budget assainissement

Avance remboursable au budget primitif assainissement et décision modificative N°4 budgets et commune.

Vote à l'unanimité

7. Vidéoprotection

Lancement de la vidéoprotection suite à plusieurs incendies d'origine criminelles et l'augmentation des incivilités. Il va-t-êtré lancé des études et un travail avec les services de l'Etat sur le sujet.

Vote à l'unanimité

8. Débat PADD (pas de vote)

Il y a eu un débat en fin de séance sur le PADD des PLUI, ex seuil Charente/Périgord. Le conseil s'est prononcé favorablement à se PADD.

Prochaines dates :

5 septembre 2024 Conseil Municipal

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,

Le 11 juillet 2024,

La secrétaire,
MATEO Danielle

Le Maire,
MARSAUD Jean Louis



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 septembre 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, PINTAUD Éric, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Procurations : DESCHAMPS Chantal (pouvoir à Jean-Louis MARSAUD), MATEO Danielle (pouvoir à Huguette VILLARD), RICHARD Christophe (pouvoir à Colette MONGEAUD)

Excusés : PARDOUX Sandrine, RIBERAC Armelle

Non excusés : néant

A été nommée secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (75% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 27 juin 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1. Création d'un emploi non permanent service scolaire au 1er novembre 2024 - ATSEM
Temps complet - catégorie C - Vote à l'unanimité

2. Dérogation à l'obligation de repos dominical - Année 2025 - Leclerc
Ouverture de 4 dimanches en 2025
Vote à l'unanimité

3. Pacte gouvernance
Projet de pacte de gouvernance de l'EPCI - Remarques : les commissions notées dans le projet ne correspondent pas à la réalité et ce document arrive un peu tard dans le mandat
Vote à l'unanimité

4. Projet de territoire 2023-2026
Les projets et ambitions ne sont pas chiffrés - Certains choix ne sont pas tranchés - Le document arrive assez tard dans le mandat
Vote à l'unanimité

5. DM N°2 Budget assainissement virement de crédits

Montant de 5€

Vote à l'unanimité

6. DM N°5 Budget Commune crédit supplémentaire

Régularisation d'une écriture de 2020 sur une opération d'ordre - 2760€

Vote à l'unanimité

7. DM N°6 BP Commune opérations d'investissements

Pour opération de voirie - opération de cimetière - 60 000€ au total

Vote à l'unanimité

8. Création d'un emploi non permanent service technique au 1er octobre 2024 - Maçon

Temps complet - Catégorie C

Vote à l'unanimité

9. Dispositif de cantine à 1€

Nouvelle grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2024 - adhésion au dispositif

Vote à l'unanimité

10. Demande subvention étude sens de circulation

Demande de prise en charge du département pour 65% soit 6 659.25€

Vote à l'unanimité

11. Demande subvention mobilier urbain vélo

Demande de prise en charge du département pour 40% soit 4 000€

Vote à l'unanimité

Prochaines dates :
24 octobre 2024 Conseil Municipal

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 6 septembre 2024,

La secrétaire,
DES GEORGES Marie-Christine

Le Maire,
MARSAUD Jean Louis



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 octobre 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MICHEL Corinne, PINTAUD Éric, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Procurations : BIRONNEAU Max-André (pouvoir à BOUCHAUD Jacky), MATEO Danielle (pouvoir à VILLARD Huguette), MONGEAUD Colette (pouvoir à MARSAUD Jean-Louis), RIBERAC Armelle (BRIMAUD Michelle)

Excusés : DES GEORGES Marie-Christine, PARDOUX Sandrine

Non excusés : néant

A été nommée secrétaire : FERSING Jacques

Quorum : atteint (70% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 5 septembre 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1. Convention de mise à disposition du matériel communal

Vote à l'unanimité

2. Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement de la Classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Primaire Maurice Genevoix

Vote à l'unanimité

3. DM N°7 Budget Commune crédit supplémentaire

Vote à l'unanimité

4. DM n°8

Vote à l'unanimité

5. Dénomination d'une voie publique

Vote à l'unanimité

6. Désignation des élus à la commission locale des sites patrimoniaux remarquables
Vote à l'unanimité

7. Rétrocession voirie chemin de Libourne
Vote à l'unanimité

8. Subvention écoles de la commune au voyage lecture
Vote à l'unanimité

**9. Modalités de l'avance remboursable du Budget de la Commune au Budget annexe
Energies renouvelables**
Vote à l'unanimité

Prochaines dates :
28 novembre 2024 Conseil Municipal

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 24 octobre 2024,

La secrétaire,
FERSING Jacques

Le Maire,
MARSAUD Jean Louis



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2024 à 20h30

Maire : Jean Louis MARSAUD

Présents : BIRONNEAU Max-André, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, PARDOUX Sandrine, RIBERAC Armelle, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VILLARD Huguette

Procurations : BOUCHAUD Jacky (pouvoir à Jean-Louis MARSAUD), PINTAUD Éric (pouvoir à Jacques FERSING), VIALLE Isabelle (pouvoir à Max-André BIRONNEAU)

Excusés : FORT Jean-Marc

A été nommée secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (80% de présents)

Informations

Néant

Approbation du PV du CM du 24 octobre 2024 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1. Création d'un emploi non permanent service scolaire au 1er janvier 2025 - Agent d'animation et surveillance temps périscolaires

Vote à l'unanimité

2. Création d'un poste d'ATSEM au 1er janvier 2025

Vote à l'unanimité

3. Conditions d'exercice du temps partiel à compter du 1er décembre 2024

Vote à l'unanimité

4. Conditions d'adhésion CNAS au 1er janvier 2025

Vote à l'unanimité

5. DM N°9 Travaux en régie

Vote à l'unanimité

6. Modification Délibération 2024-07-06 Modalités de l'avance remboursable du Budget de la Commune au Budget annexe Energies renouvelables

Vote à l'unanimité

7. DM N°2 ENR

Vote à l'unanimité

8. DM N°3 assainissement

Vote à l'unanimité

9. DM N°10 : Chapitre 012

Vote à l'unanimité

Prochaines dates :
19 décembre 2024 Conseil Municipal

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 28 novembre 2024,

La secrétaire,
DESGEORGES Marie-Christine

Le Maire,
MARSAUD Jean Louis